

ADHÉSION PADDLE PLUS - SAISON 2019 / 2020

NOUVEAUX ADHÉRENTS - DE 18 ANS

À remplir et à nous retourner avec **TOUS LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER.**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E.mail (EN MAJUSCULES) :

Nationalité :

Consens Ne consens pas

- À la reproduction de mon nom, aux prises de vues photographiques et/ou vidéo de mon image et/ou à l'enregistrement de mes paroles dans le cadre de mes activités sportives,
- À l'utilisation sur tout support de communication analogique et/ou numérique, dans tous les cas à des fins non commerciales.

• Tarifs adhésion Paddle Plus

(cochez la case vous concernant)

Individuel

Blagnacais

Non blagnacais

120 €

130 €

Famille

160 €

170 €

Étudiants, demandeurs d'emploi*

90 €

100 €

* Sur présentation d'un justificatif.

• Tarifs licence OBLIGATOIRE (sauf si vous possédez déjà une licence FFT pour la saison 2019/2020)

29€ (valable du 1/10/19 au 30/9/20) 20€ (pour les moins de 18 ans)

Mode de paiement : Chèque (adhésion + licence, à l'ordre de Paddle Plus) Espèces

Veillez fournir :

- 2 photos d'identité,
- 1 certificat médical

Si nous ne souhaitez pas faire de compétition :

vous devrez fournir un certificat médical datant de moins de 1 an à la date de l'inscription et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du padel. Le certificat fera apparaître la mention : "Hors compétition".

Si vous souhaitez prendre part à la compétition homologuée :

le certificat médical produit à la date de l'inscription devra attester l'absence de contre-indication à la pratique du padel en compétition.

Le certificat fera apparaître la mention : "En compétition".

Je soussigné M/M^{me}

Nom : Prénom :

signe en ma qualité de représentant légal de

Nom : Prénom :

Date :

Signature



IMPORTANT : les joueurs ne sont assurés que pendant les créneaux horaires de Paddle Plus. Les créneaux horaires alloués à Paddle Plus doivent être respectés. Si vous souhaitez jouer en dehors de ces créneaux, vous devez réserver les courts sur le site de la Mairie de Blagnac, **nous ne gérons pas la location.**